

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE RELATIVE À UNE MODIFICATION AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

Avis public est par les présentes donné que :

1. Lors d'une séance tenue le 20 septembre 2017, le conseil de la MRC de Portneuf a adopté un projet de règlement visant à modifier son schéma d'aménagement et de développement aux fins de revoir la délimitation de l'affectation agricole à vocation particulière attribuée au Golf Le Grand Portneuf et d'en promouvoir la consolidation à des fins récréotouristiques.
2. Une assemblée publique d'information portant sur ledit projet de règlement se tiendra à la date et au lieu suivants :

Mardi, le 12 décembre 2017 à 19 h 30
Préfecture de Portneuf (salle Saint-Laurent)
185, route 138
Cap-Santé (Québec)

La population en général et les intervenants de toutes les municipalités du territoire de la MRC de Portneuf peuvent se présenter à cet endroit. À cette occasion, la commission de l'aménagement et du développement du territoire de la MRC de Portneuf présentera brièvement ledit projet de règlement, répondra aux questions et entendra les personnes et les organismes désireux de s'exprimer à l'égard du projet de modification au schéma d'aménagement et de développement.

3. Une copie du projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement est disponible pour consultation au bureau de chacune des municipalités du territoire de la MRC de Portneuf, au bureau de la MRC situé au 185, route 138 à Cap-Santé ainsi que sur notre site Internet à l'adresse suivante : www.portneuf.ca, sous l'item « La MRC / Règlements et politiques / Projets de règlements ».
4. Les personnes et les organismes qui désirent soumettre des représentations écrites à la MRC de Portneuf peuvent le faire **avant 16 h, le 11 décembre 2017**, par la poste à l'adresse suivante : 185, route 138, Cap-Santé (Québec) G0A 1L0 ou par courrier électronique à portneuf@mrc-portneuf.qc.ca.

DONNÉ À CAP-SANTÉ, CE 16 NOVEMBRE 2017.


Josée Frenette, B.A.A., OMA
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné(e), certifié sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public aux endroits ordinaires le 16 novembre 2017. EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication.


Christine Genest
Secrétaire-trésorier(ière)


Saint-Ubalde
Municipalité